I RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom et adresse du déclarant :

N° TVA du déclarant : BE 0

DÉCLARATION À LA TVA

Période :

Mois

Trimestre

Demande de restitution
(Case à cocher par une croix)

Demande de formulaires de paiement
(Case à cocher par une croix)

II OPÉRATIONS À LA SORTIE

A. Opérations soumises à un régime particulier	, 00	
B. Opérations pour lesquelles la TVA est due par le déclarant :		
- au taux de 6 p.c.	,	01
- au taux de 12 p.c.	,	02
- au taux de 21 p.c.	,	03
C. Services pour lesquels la TVA étrangère est due par le cocontractant	,	44
D. Opérations pour lesquelles la TVA est due par le cocontractant	,	45
E. Livraisons intracommunautaires exemptées effectuées en Belgique et ventes ABC	,	46
F. Autres opérations exemptées et autres opérations effectuées à l'étranger	,	47

Plier ici s.v.p.

G. Montant des notes de crédit délivrées et des corrections négatives :		
- relatif aux opérations inscrites en grilles 44 et 46	,	48
- relatif aux autres opérations du cadre II	,	49

III OPÉRATIONS À L'ENTRÉE

A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections :		
- marchandises, matières premières et matières auxiliaires	,	81
- services et biens divers	,	82
- biens d'investissement	,	83
B. Montant des notes de crédit reçues et des corrections négatives :		
- relatif aux opérations inscrites en grilles 86 et 88	,	84
- relatif aux autres opérations du cadre III	,	85
C. Acquisitions intracommunautaires effectuées en Belgique et ventes ABC	,	86
D. Autres opérations à l'entrée pour lesquelles la TVA est due par le déclarant	,	87
E. Services intracommunautaires avec report de perception	,	88

1 R/V

IV TAXES DUES

A. TVA relative aux opérations déclarées en :

- grilles 01, 02 et 03 — 54
- grilles 86 et 88 — 55
- grille 87, à l'exception des importations avec report de perception — 56

B. TVA relative aux importations avec report de perception — 57

C. Diverses régularisations TVA en faveur de l'Etat — 61

D. TVA à reverser mentionnée sur les notes de crédit reçues — 63

A ne pas compléter — 65

Total des grilles 54, 55, 56, 57, 61 et 63 — XX

V TAXES DÉDUCTIBLES

A. TVA déductible — 59

B. Diverses régularisations TVA en faveur du déclarant — 62

C. TVA à récupérer mentionnée sur les notes de crédit délivrées — 64

A ne pas compléter — 66

Total des grilles 59, 62 et 64 — YY

VI SOLDE

Une seule des deux grilles peut être remplie :

Plier ici s.v.p.

Taxe due à l'Etat: grille XX - grille YY — 71

Sommes dues par l'Etat: grille YY - grille XX — 72

VII ACOMPTE

Concerne uniquement la déclaration mensuelle de décembre

TVA réellement due pour la période du 1er au 20 décembre — 91

VIII LISTING CLIENTS «NÉANT»

Concerne uniquement la dernière déclaration de l'année civile ou celle relative à la cessation d'activité

Pas de clients à reprendre sur le listing des clients (Case à cocher par une croix) ☐

IX DATE ET SIGNATURE(S)

Déclaration certifiée sincère et complète

Nom, qualité et numéro de téléphone du (des) signataire(s):

Date:

Signature(s):

2 R/V

Cadre réservé à l'administration

A	B	J	M	A		
1	0 1					

C	D	Cde	PÉRIODE
2		0	